



# SMV

Formation Audit Conseil

# PREVENTION - SECURITE

## RECEPTION ECHAFAUDAGE

### DUREE :

1 jour

### PUBLIC :

Personnels chargés par l'employeur de la réception et de la maintenance des échafaudages de pied.

### PREREQUIS :

Etre âgé(e) de plus de 18 ans.  
Avoir suivi le module : Echafaudages - Monteur ou posséder une expérience équivalente.  
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

### OBJECTIFS

#### PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Réceptionner les échafaudages de pied  
Assurer la maintenance des échafaudages de pied

### MOYENS

#### PEDAGOGIQUES :

Alternance d'exposés, retours d'expériences et mises en situation pratique.  
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.  
Moyens humains : Formateur expert dans le domaine

### THEORIE

- ▶ Les textes applicables
  - Réglementation (Code du travail et textes d'application)
  - Circulaire DRT 2005 / 08 du 27 juin 2005
- ▶ Les accidents liés aux échafaudages
- ▶ Conduite à tenir en cas de situation dangereuse
- ▶ Responsabilités du chargé de réception
- ▶ Technologie
  - Définitions et terminologie
  - Différents types d'échafaudages
  - Éléments constitutifs
- ▶ Réception des échafaudages
  - Adéquation de l'échafaudage
  - Contraintes spécifiques liées à l'environnement
  - État des éléments constitutifs
  - Stabilité et résistance des appuis (répartition, descentes de charges)
  - Ancrages et amarrages
  - Signalétique
  - Conformité aux instructions du fabricant et aux plans de montage
  - Points de contrôle
  - Rapport de vérification (méthode)
- ▶ Maintenance des échafaudages
  - Charges admissibles
  - Dégagement des circulations
  - Points de contrôle
  - Mesures de sécurité en cas de variations
  - Météorologiques préjudiciables à la sécurité

### PRATIQUE

- ▶ Réception d'un échafaudage de pied monté

- Evaluation de fin de formation

### NOTRE PLUS : SMV ACADEMY :

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation.

V1. 1/12/2020